

**Le Grand Conseil
du canton de Berne**

**Der Grosse Rat
des Kantons Bern**

Lundi après-midi, 4 septembre 2017

Direction de l'instruction publique

15 2017.RRGR.315 Rapport CE

Rapport d'information 2015 de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin aux membres de la Commission interparlementaire de la Convention scolaire romande; comptes 2015, budget 2017

La présidente. Ich gebe Herrn Grossrat Gasser als Kommissionssprecher das Wort.

Peter Gasser, Bévillard (PS), rapporteur de la CFor. La Commission de la formation vous recommande à l'unanimité d'accepter la prise de connaissance du Rapport d'information 2015 de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin aux membres de la Commission interparlementaire de la Convention scolaire romande, de même que les comptes 2015 ainsi que le budget 2017. En date du 1^{er} août 2015, le délai imparti au canton pour la mise en œuvre de la Convention scolaire romande a expiré. La Suisse romande a bien travaillé, puisque l'essentiel est sous toit. L'harmonisation des structures scolaires, la convergence des grilles horaires, l'entrée en vigueur des modifications législatives et réglementaires décidées dans le concordat HarmoS, soit une scolarité obligatoire de onze années réparties en trois cycles d'apprentissage, ainsi que l'utilisation généralisée du Plan d'études romand sont une réalité. Nous pouvons affirmer que la scolarité obligatoire romande est ainsi harmonisée, mais non uniformisée. Les chantiers encore ouverts concernent les moyens d'enseignement et les ressources didactiques, plus communément appelés MER. Malgré certaines difficultés liées aux spécificités cantonales, les moyens d'histoire et de géographie sont en phase de finalisation. En mathématiques, la Commission de l'école obligatoire a estimé que les choses n'étaient pas encore assez mûres pour les introduire, il y aura donc un report d'une année. Précisons que, pour valider ces nouveaux moyens, ceux-ci sont toujours testés sur le terrain dans différents cantons. Les évaluations respectives sont ensuite intégrées au mieux pour l'élaboration finale. C'est cette manière de procéder qui a provoqué quelques retards, mais ces derniers ne remettent pas en cause le fondement et la réussite finale des projets. Parallèlement au développement des MER, une plateforme des ressources didactiques sous forme électronique sera également mise en place pour mieux faciliter les échanges entre les divers cantons. À propos du PER, signalons que son caractère évolutif est prévu à l'article 8 de la Convention. Actuellement, il y a une réflexion, stimulée par le Lehrplan 21, qui concerne le thème médias et informatique. L'importance croissante de cette thématique devra trouver une nouvelle place dans le cadre du PER. La Commission parlementaire souligne à quel point ces développements se sont réalisés dans un climat consensuel et serein, en comparaison avec les polémiques et les diverses pressions qui ont agité les médias et certains cantons alémaniques au cours des cinq dernières années. Oui, un plan d'études cela donne à discuter, mais déjà discuter entre cantons, ce n'est pas si facile, alors imaginez la gabegie si on le ramène au peuple! Vous fûtes sages et vous avez, avant, à mon avis bien voté. Je reviens cette fois-ci à nos oignons avec les comptes 2015. Ceux-ci ont été établis pour la première fois sur le modèle MCH2. La comparaison avec les comptes 2014 et le budget 2015 n'est donc pas absolue, d'autant plus que les comptes du Secrétariat général sont désormais fusionnés avec ceux de l'IRDP dans une seule entité financière. L'essentiel réside dans l'excédent de revenu de près de 200 000 francs qui a été porté au capital de donation. Des reports d'acquisition de moyens d'enseignement romands par certains cantons ont induit un excédent de charge de près de 400 000 francs, qui a été couvert par un prélèvement sur le capital de dotation. Par ailleurs, des retards dans divers projets éditoriaux ont laissé un solde de plus de 900 000 francs, c'est pourquoi une somme de 750 000 francs a été portée en déduction de la contribution remboursable 2017 des cantons partenaires. Enfin, l'unité des moyens d'enseignement professionnels a dégagé un solde positif de près de 250 000 francs, qui a été versé sur la réserve idoine.

Pour terminer, voici encore les principales indications concernant le budget 2017. Celui du Secrétariat général de l'IRDP est stable, sans indexation par rapport à 2016 à hauteur de 6,5 millions. Le budget des MER est également équilibré, avec 13 millions de charges d'exploitation et 3,8 millions de dépenses d'investissement. Par contre, le montant de la contribution remboursable dont je vous parlais tout à l'heure est réduit de 750 000 francs pour 2017. Comme je l'ai précisé auparavant, ce qui induit un montant final de 1,7 million. Précisons que l'important dossier des moyens pour le français pèsera lourdement sur les budgets à partir de 2019. Le dernier budget, celui des moyens pour la formation professionnelle, est équilibré à hauteur de 3,4 millions. Au nom de la Commission, je vous invite à prendre connaissance de ce rapport et je vous remercie pour votre attention.

La présidente. Wir führen eine reduzierte Debatte. Es gibt keine Wortmeldungen, der Regierungspräsident verzichtet ebenfalls auf das Wort. Damit kommen wir zur Abstimmung. Wer den Rechenschaftsbericht zur Kenntnis nimmt, stimmt ja, wer dies ablehnt, stimmt nein.

Vote

Décision du Grand Conseil:

Prise de connaissance

Oui 134

Non 0

Abstentions 1

La présidente. Sie haben den Rechenschaftsbericht zur Kenntnis genommen.